

RCS : LYON

Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1988 B 01429

Numéro SIREN : 344 867 809

Nom ou dénomination : SOCIETE DE PARTICIPATIONS LYONNAISES INDUSTRIELLES ET
COMMERCIALES

Ce dépôt a été enregistré le 30/07/2018 sous le numéro de dépôt B2018/024120

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n°de dépôt : **B2018/024120**
n°de gestion : **1988B01429**
n°SIREN : **344 867 809 RCS Lyon**

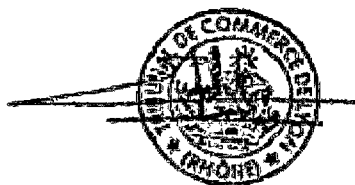
Le greffier du Tribunal de Commerce de Lyon certifie avoir procédé le 30/07/2018 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

SOCIETE DE PARTICIPATIONS LYONNAISES INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES -
Société par actions simplifiée
175 rue Jacquard Zone Industrielle Lyon Nord 69730 Genay -FRANCE-

date de clôture : 31/12/2017

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les événements RCS suivants :
Dépôt des comptes annuels



5085585

24120

ACTIF		Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2016 (12 mois)		
		Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Actif Immobilisé							
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires		1 612,49	1 119,59	492,90	0,00	1 030,40	0,01
Terrains		250 000,00		250 000,00	2,12	340 000,00	3,05
Constructions		1 325 645,00	285 115,92	1 040 529,08	8,84	1 219 541,96	10,94
Autres immobilisations corporelles		626 579,40	493 651,19	132 928,21	1,13	153 914,35	1,38
Autres Participations		2 789 717,00		2 789 717,00	23,69	2 789 917,00	25,03
TOTAL (I)		4 993 553,89	779 886,70	4 213 667,19	35,79	4 504 403,71	40,42
Actif circulant							
Clients et comptes rattachés		922 582,67		922 582,67	7,84	850 745,48	7,83
Autres créances							
. Etat, impôts sur les bénéfices		2 176 602,79		2 176 602,79	18,49	1 783 748,42	16,01
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires		23 165,96		23 165,96	0,20	22 808,97	0,20
. Autres		4 061 160,55		4 061 160,55	34,49	3 600 470,28	32,31
Valeurs mobilières de placement		210 991,05		210 991,05	1,79	210 991,05	1,89
Disponibilités		46 272,44		46 272,44	0,39	51 082,20	0,46
Charges constatées d'avance		119 869,83		119 869,83	1,02	119 869,83	1,08
TOTAL (II)		7 560 645,29		7 560 645,29	64,21	6 639 716,23	59,58
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)							
Primes de remboursement des obligations (IV)							
Ecart de conversion actif (V)							
TOTAL ACTIF (0 à V)		12 554 199,18	779 886,70	11 774 312,48	100,00	11 144 119,94	100,00

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2016 (12 mois)
Capitaux propres		
Capital social ou individuel (dont versé : 41 054,51)	41 054,51 0,35	41 054,51 0,37
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	1 553 042,26 13,19	1 553 042,26 13,94
Réserve légale	4 105,45 0,03	4 105,45 0,04
Autres réserves	4 274 329,84 36,30	4 116 362,20 36,94
Résultat de l'exercice	499 367,70 4,24	661 558,64 5,94
TOTAL(I)	6 371 899,76 54,12	6 376 123,06 57,22
TOTAL(II)		
Provisions pour risques et charges		
TOTAL (III)		
Emprunts et dettes		
. Emprunts	1 037 793,39 8,81	1 184 228,38 10,63
. Découverts, concours bancaires	644,01 0,01	677,59 0,01
Emprunts et dettes financières diverses		
. Divers	137 916,00 1,17	135 568,00 1,22
. Associés	2 929 035,60 24,88	2 241 337,90 20,11
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	162 756,21 1,38	152 704,12 1,37
Dettes fiscales et sociales		
. Personnel	237 422,70 2,02	229 571,90 2,06
. Organismes sociaux	224 216,92 1,90	211 389,57 1,90
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	191 746,26 1,63	170 189,92 1,53
. Autres impôts, taxes et assimilés	83 320,00 0,71	53 506,00 0,48
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	20 912,32 0,18	17 840,11 0,16
Autres dettes	5 522,70 0,05	6 692,27 0,06
Produits constatés d'avance	371 126,61 3,15	364 291,12 3,27
TOTAL(IV)	5 402 412,72 45,88	4 767 996,88 42,78
TOTAL PASSIF (I à V)	11 774 312,48 100,00	11 144 119,94 100,00

COMPTE DE RÉSULTAT			Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2016 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)		%	
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%		
Production vendue services	1 844 829,18		1 844 829,18	100,00	1 845 712,76	100,00	-883	-0,04		
Chiffres d'Affaires Nets	1 844 829,18		1 844 829,18	100,00	1 845 712,76	100,00	-883	-0,04		
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges			382 717,53	20,75	365 856,70	19,82	16 861	4,61		
Autres produits			9,50	0,00	13,73	0,00	-4	-30,76		
Total des produits d'exploitation (I)			2 227 556,21	120,75	2 211 583,19	119,82	15 973	0,72		
Autres achats et charges externes			781 695,15	42,37	704 870,20	38,19	76 825	10,90		
Impôts, taxes et versements assimilés			113 533,45	6,15	132 077,31	7,16	-18 544	-14,03		
Salaires et traitements			756 466,51	41,00	681 356,42	36,92	75 110	11,02		
Charges sociales			381 497,66	20,68	391 094,98	21,19	-9 597	-2,44		
Dotations aux amortissements sur immobilisations			178 478,74	9,67	203 885,10	11,05	-25 407	-12,45		
Autres charges			4,91	0,00	6,86	0,00	-2	-33,32		
Total des charges d'exploitation (II)			2 211 676,42	119,89	2 113 290,87	114,50	98 386	4,66		
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			15 879,79	0,86	98 292,32	5,33	-82 413	-83,84		
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun										
Produits financiers de participations			449 919,77	24,39	451 428,20	24,46	-1 509	-0,32		
Produits des autres valeurs mobilières et créances			64 199,89	3,48	74 482,20	4,04	-10 283	-13,80		
Différences positives de change					15,60	0,00	-15	-100,00		
Total des produits financiers (V)			514 119,66	27,87	525 926,00	28,49	-11 807	-2,23		
Intérêts et charges assimilées			46 555,96	2,52	51 204,57	2,77	-4 649	-9,07		
Total des charges financières (VI)			46 555,96	2,52	51 204,57	2,77	-4 649	-9,07		
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)			467 563,70	25,34	474 721,43	25,72	-7 158	-1,50		
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			483 443,49	26,21	573 013,75	31,05	-89 570	-15,62		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion			49 456,59	2,68	55 769,64	3,02	-6 313	-11,31		
Produits exceptionnels sur opérations en capital			312 231,67	16,92	8 820,00	0,48	303 411	N/S		
Total des produits exceptionnels (VII)			361 688,26	19,61	64 589,64	3,50	297 099	459,98		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			39 076,42	2,12	73 044,75	3,96	-33 968	-46,49		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital			200 686,63	10,88			200 686	N/S		
Total des charges exceptionnelles (VIII)			239 763,05	13,00	73 044,75	3,96	166 719	228,24		
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)			121 925,21	6,61	-8 455,11	-0,45	130 380	N/S		
Impôts sur les bénéfices (X)			106 001,00	5,75	-97 000,00	-5,25	203 001	209,28		
Total des Produits (I+III+V+VII)			3 103 364,13	168,22	2 802 098,83	151,82	301 266	10,75		
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)			2 603 996,43	141,15	2 140 540,19	115,97	463 456	21,65		
RÉSULTAT NET			499 367,70	27,07	661 558,64	35,84	-162 191	-24,51		
			Bénéfice		Bénéfice					
Dont Crédit-bail immobilier			402 053,04	21,79	402 053,04	21,78		0,00		

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE**Evénements survenus au cours de l'exercice :**

Cession du site de Bron : le résultat de cette transaction apparaît en résultat exceptionnel

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2017 dont le total est de 1 177 4312,48 euros et au compte de résultat de l'exercice dégageant un résultat bénéficiaire de 499 367,70 euros, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/01/2016 au 31/12/2016.

Les comptes annuels au 31/12/2017 sont établis en conformité avec les dispositions du règlement ANC 2014-03 du 05 juin 2014 modifié par le règlement ANC 2015-06 du 23 novembre 2015.

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles et corporelles

Valeur comptable :

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) hors frais d'acquisition des immobilisations et des charges financières.

Amortissements :

Conformément à la nouvelle réglementation comptable sur les actifs et aux mesures de simplifications mises en place pour les petites et moyennes entreprises, l'entreprise a choisi de maintenir des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

Les méthodes retenues ont été les suivantes

Immobilisations par catégories comptables	Durée
Logiciels informatiques	3 ans
Constructions	20 ans
Matériel de transport	3 à 4 ans
Matériel de bureau et informatique	de 03 à 5 ans

Valeur résiduelle :

La base amortissable est diminuée de la valeur résiduelle dès lors que celle-ci est significative et durable.

Dépréciation d'un actif :

Une dépréciation est calculée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

Immobilisations financières

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) hors frais d'acquisition des immobilisations et des charges financières ou d'apport.

Une dépréciation est constituée à la clôture de l'exercice lorsque la valeur d'usage est inférieure au coût d'acquisition.

Créances

Les créances sont évaluées pour leur valeur nominale.

Une dépréciation des créances douteuses est enregistrée lorsqu'il devient probable que la créance ne sera pas encaissée et qu'il est possible d'estimer raisonnablement le montant de la perte.

Les dépréciations sont estimées en tenant compte de l'historique des pertes sur créances, de l'analyse de l'antériorité et d'une estimation détaillée des risques.

Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement figurent à l'actif de leur valeur d'acquisition (prix d'achat + frais accessoires).

La dépréciation éventuelle est déterminée par comparaison entre la valeur d'acquisition et le dernier prix de marché connu à la clôture des comptes.

AUTRES INFORMATIONS

Intégration fiscale

L'impôt sur les sociétés de l'exercice est déterminé par l'application de la convention d'intégration fiscale existant à compter du 1/01/2009 avec les sociétés du groupe détenues directement et indirectement à hauteur de 95 % et plus par la société SPLIC.

Consolidation

La société SPLIC établit des comptes consolidés certifiés par des commissaires aux comptes et déposés au greffe du tribunal de commerce.

IMMOBILISATIONS

	Valeur brute des immobilisations début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluation	Acquisitions
Immobilisations incorporelles			
Frais d'établissement, recherche et développement			
Autres immobilisations incorporelles	1 612		
TOTAL I	1 612		
Immobilisations corporelles			
Terrains	340 000		
Constructions sur sol propre	1 609 145		
Constructions sur sol d'autrui			
Installations générales, agencements, constructions			
Installations techniques, matériel et outillages industriels			
Autres installations, agencements, aménagements			
Matériel de transport	589 478		87 576
Matériel de bureau, informatique, mobilier	8 277		853
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL II	2 546 900		88 429
Immobilisations financières			
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations	2 789 917		
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières			
TOTAL III	2 789 917		
TOTAL GENERAL (I + II + III)	5 338 429		88 429

Diminutions		
--------------------	--	--

Par virement de poste à poste	Par cession	Valeur brute fin exercice	Réev. Légale Valeur d'origine
-------------------------------------	-------------	------------------------------	-------------------------------------

Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement, recherche et développement				
Autres immobilisations incorporelles			1 612	
TOTAL I			1 612	
Immobilisations corporelles				
Terrains	90 000	250 000		
Constructions sur sol propre	283 500	1 325 645		
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements, constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Autres installations, agencements, aménagements				
Matériel de transport	59 604	617 450		
Matériel de bureau, informatique, mobilier		9 130		
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL II	433 104	2 202 224		
Immobilisations financières				
Participations évaluées par équivalence				
Autres participations	200	2 789 717		
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières				
TOTAL III	200	2 789 717		
TOTAL GENERAL (I + II + III)	433 304	4 993 554		

AMORTISSEMENTS

Situations et mouvements de l'exercice				
	Début d'exercice	Dotations Augment.	Diminutions Sorties Reprises	Fin exercice
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement, recherche et développement				
Autres immobilisations incorporelles	582	538		1 120
TOTAL I	582	538		1 120
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre	389 603	74 551	179 038	285 116
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Autres installations générales, agencements, aménagements				
Matériel de transport	440 506	101 095	53 580	488 022
Matériel de bureau, informatique, mobilier	3 334	2 295		5 629
Emballages récupérables et divers				
TOTAL II	833 444	177 941	232 618	778 767
TOTAL GENERAL (I + II)	834 026	178 479	232 618	779 887

ETAT DES CREANCES

ETAT DES CREANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
De l'actif Immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1) (2)			
Autres immobilisations financières			
De l'actif circulant			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	922 583	922 583	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale, autres organismes sociaux			
Etat et autres collectivités publiques :			
- Impôts sur les bénéfices	2 176 603	2 176 603	
- T.V.A	23 166	23 166	
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés			
- Divers			
Groupe et associés (2)	4 060 935	4 060 935	
Débiteurs divers	225	225	
Charges constatées d'avance	119 870	119 870	
TOTAL GENERAL	7 303 382	7 303 382	

(1) Montant des prêts accordés en cours d'exercice	
(1) Remboursements des prêts en cours d'exercice	
(2) Prêts et avances consentis aux associés	

ETAT DES DETTES

ETAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus 1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits : (1)				
- à 1 an maximum	644	644		
- plus d'un an	1 037 793	142 921	357 430	537 442
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	137 916			137 916
Fournisseurs et comptes rattachés	162 756	162 756		
Personnel et comptes rattachés	237 423	237 423		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	224 217	224 217		
Etat et autres collectivités publiques :				
- Impôts sur les bénéfices				
- T.V.A	191 746	191 746		
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts et taxes	83 320	83 320		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	20 912	20 912		
Groupe et associés (2)	2 929 036	2 929 036		
Autres dettes	5 523	5 523		
Dettes représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	371 127	371 127		
TOTAL GENERAL	5 402 413	4 369 625	357 430	675 358

(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice	146 435
(2) Emprunts et dettes contractés auprès des associés	332 270

ELEMENTS RELEVANT DE PLUSIEURS POSTES DE BILAN

(Articles R.123-195 et R.123-196 du Code de Commerce)

	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes et créances représentées par des effets de commerce
	Liées	avec lesquelles la société a un lien de participation	
Capital souscrit non appelé			
Immobilisations incorporelles			
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles			
Immobilisations corporelles			
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles			
Immobilisations financières			
Participations			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres titres immobilisés			
Autres immobilisations financières			
TOTAL Immobilisations	2 789 717		
Avances et acomptes versés sur commandes			
Créances			
Créances clients et comptes rattachés	922 583		
Autres créances	4 060 935		
Capital souscrit et appelé non versé			
TOTAL Créances	4 983 518		
Valeurs mobilières de placement			
Disponibilités			
Dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières divers	2 649 982		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	11 934		
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
TOTAL dettes	2 661 916		
Produits de participation	449 920		
Autres produits financiers	64 200		
Charges financières			

DETAIL DES CHARGES A PAYER ET AVOIRS A ETABLIR

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	N	N-1
Emprunts obligataires convertibles		
168810 - Sur emprunts obligataires convertibles		
Sous total		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
168830 - Sur autres emprunts obligatoires		
168840 - Sur emprunts auprès des établissements de crédit		
518100 - Sur banque		
519800 - Sur concours bancaires courants	644	677
Sous total	644	677
Emprunts et dettes financières divers		
168850 - Sur dépôts et cautionnements reçus		
168860 - Sur participation des salariés aux résultats		
168870 - Sur emprunts et dettes assortis de conditions particulières		
168880 - Sur autres emprunts et dettes assimilées		
178800 - Sur dettes rattachés à des participations		
455800 - Sur Associés, comptes courants		
458800 - Sur Associés, opérations faites en commun et en GIE		
Sous total		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
408100 - Sur fournisseurs - factures non parvenues	30 087	18 286
408400 - Sur fournisseurs d'immobilisations		
408800 - Sur fournisseurs - Intérêts courus		
Sous total	30 087	18 286
Dettes fiscales et sociales		
428000 - Sur personnel - Charges à payer et produits à recevoir	165 000	165 000
428200 - Sur dettes provisionnées pour congés à payer	15 303	16 572
428400 - Sur dettes provisionnées pour participation des salariés aux résultats		
428600 - Sur autres charges à payer	57 120	48 000
438000 - Sur organismes sociaux - Charges à payer et produits à recevoir		
438200 - Sur charges sociales sur congés à payer	7 192	7 789
438600 - Sur autres charges à payer	96 387	107 892
448000 - Sur état- Charges à payer et produits à recevoir		
448200 - Sur charges fiscales sur congés à payer		
448600 - Sur charges à payer	83 320	53 506
Sous total	424 322	398 759
Autres dettes (dont avoirs à établir)		
419800 - Sur rabais, remises, ristournes à accorder et autres avoirs à établir		
468600 - Sur débiteurs et créditeurs divers		
Sous total		
TOTAL GENERAL	455 053	417 722

DETAIL DES CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE**DETAIL DES CHARGES CONSTATEES D'AVANCE**

	N	N-1
4861x - Charges d'exploitation	119 870	119 870
4866x - Charges financières		
4867x - Charges exceptionnelles		
TOTAL	119 870	119 870

DETAIL DES PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

	N	N-1
4871x - Produits d'exploitation	371 127	364 291
4876x - Produits financiers		
4877x - Produits exceptionnels		
TOTAL	371 127	364 291

DETAIL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES

	N	N-1
Sur opérations de gestion		
671000 - Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
671100 - Pénalités sur marchés (et débits payés sur achats et ventes)		
671200 - Pénalités, amendes fiscales et pénales	2 800	3 516
671300 - Dons, libéralités		
671400 - Créances devenues irrécouvrables dans l'exercice		
671500 - Subventions accordées		
671700 - Rappel d'impôts (autres qu'impôts sur les bénéfices)		
671800 - Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
672000 - Charges sur exercices antérieurs (en cours d'exercice seulement)	36 276	69 529
Sous total	39 076	73 045
Sur opérations en capital		
675000 - Valeurs comptables des éléments d'actif cédés		
675100 - Immobilisations incorporelles		
675200 - Immobilisations corporelles	200 487	
675600 - Immobilisations financières	200	
675800 - Autres éléments d'actif		
678000 - Autres charges exceptionnelles		
678100 - Malis provenant des clauses d'indexation		
678200 - Lots		
678300 - Malis provenant du rachat par l'entreprise d'actions et obligations émises par elle-même		
678800 - Charges exceptionnelles diverses		
Sous total	200 687	
Reprises sur provisions, transfert de charges		
687000 - Dotations aux amortissements et aux provisions - Charges exceptionnelles		
687100 - Dotations aux amortissements exceptionnels des immobilisations		
687200 - Dotations aux provisions réglementées (immobilisations)		
687250 - Amortissements dérogatoires		
687300 - Dotations aux provisions réglementées (stocks)		
687400 - Dotations aux autres provisions réglementées		
687500 - Dotations aux-provisions exceptionnelles.		
687600 - Dotations aux dépréciations exceptionnelles		
Sous total		
TOTAL GENERAL	239 763	73 045

DETAIL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS

	N	N-1
Sur opérations de gestion		
771000 - Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
771100 - Pénalités sur marchés (et débits perçus sur achats et ventes)		
771300 - Libéralités perçues		
771400 - Rentrées sur créances amorties		
771500 - Subventions d'équilibre		
771700 - Dégrèvement d'impôts (autres qu'impôts sur les bénéfices)		
771800 - Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion	7 154	
772000 - Produits sur exercices antérieurs (en cours d'exercice seulement)	42 303	55 770
Sous total	49 457	55 770
Sur opérations en capital		
775000 - Produits sur cessions d'éléments d'actif cédés		
775100 - Immobilisations incorporelles		
775200 - Immobilisations corporelles	312 232	8 820
775600 - Immobilisations financières		
775800 - Autres éléments d'actif		
777000 - Quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice		
778000 - Autres produits exceptionnels		
778100 - Bonis provenant des clauses d'indexation		
778200 - Lots		
778300 - Bonis provenant du rachat par l'entreprise d'actions et obligations émises par elle-même		
778800 - Produits exceptionnels divers		
Sous total	312 232	8 820
Dotations aux amortissements et provisions		
787000 - Reprises sur provisions et dépréciations		
787200 - Reprises sur provisions réglementées (immobilisations)		
787250 - Amortissements dérogatoires		
787260 - Provision spéciale de réévaluation		
787270 - Plus-values réinvesties		
787300 - Reprises sur provisions réglementées (stocks)		
787400 - Reprises sur autres provisions réglementées		
787500 - Reprises sur provisions exceptionnelles		
787600 - Reprises sur dépréciations exceptionnelles		
797000 - Transferts de charges exceptionnelles		
Sous total		
TOTAL GENERAL	361 688	64 590

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

(Articles R.123-195 et R.123-196 du Code de Commerce)

	Nombre	Valeur nominale
Actions / parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	2 693	15.24
Actions / parts sociales émises pendant l'exercice		
Actions / parts sociales remboursées ou annulés pendant l'exercice		
Actions / parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	2693	15.24

CREDIT-BAIL IMMOBILIER

(Articles R.123-195 et R.123-196 du Code de Commerce)

	Terrains	Constructions	Total
Valeur d'origine	440 000	3 110 000	3 550 000
Amortissements théoriques :			
- Cumuls exercices antérieurs		2 305 892	2 305 892
- Dotations de l'exercice		124 400	124 400
TOTAL		2 430 292	2 430 292
Redevances payées :			
- Cumuls exercices antérieurs	381 736	2 698 133	3 079 869
- Exercice	49 832	352 221	402 053
TOTAL	431 568	3 050 354	3 481 922
Redevances restant à payer :			
- à un an au plus	49 832	352 221	402 053
- à plus d'un an et cinq au plus	199 328	1 408 884	1 608 212
- à plus de cinq ans	24 916	176 111	201 027
TOTAL	274 076	1 937 216	2 211 292
Valeur résiduelle :			
- à moins d'un an			
- à un an au plus			
- à plus d'un an et cinq au plus			
- à plus de cinq ans			
TOTAL			
Montant pris en charge dans l'exercice	49 832	352 221	402 053

ENGAGEMENTS FINANCIERS

(Articles R.123-195 et R.123-196 du Code de Commerce)

Engagements donnés	Montant
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	2 211 292
Engagements de retraite	135 553
Hypothèque	980 362
TOTAL	3 327 207

Dont concernant	
- les dirigeants	
- les filiales	
- les participations	
- les autres entreprises liées	
Dont engagements assortis de sûretés réelles	

Engagements reçus	Montant
Avals, cautions et garanties	
Autres engagements reçus :	
TOTAL	

Dont concernant :	
- les dirigeants	
- les filiales	
- les participations	
- les autres entreprises liées	
Dont engagements assortis de sûretés réelles	

Engagements réciproques	Montant
TOTAL	0

Filiales et participations	Capital social	Réserves et report à nouveau	100 % du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consenties par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex
A – Renseignements détaillés concernant les filiales & participations dont la valeur brute excède 1% du capital de la société astreinte à la publication										
- Filiales (plus de 50% du capital détenu) :										
GROUPE LEPINE	3028950	4419621	100	2789717	2789717	4060835		35766245	1593717	449920
- Participations (10 à 50 % du capital détenu) :										
B – Renseignements globaux concernant les autres filiales & participations										
- Filiales non reprises en A :										
a) Françaises										
b) Etrangères										
- Participations non reprises en A:										
a) Françaises										
b) Etrangères										

SPLIC
Société par Actions Simplifiée
au capital de 41 054,51 €
175, rue Jacquard

GENAY (Rhône)

344.867.809 RCS LYON

PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS
DE L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE ORDINAIRE ANNUELLE
ET EXTRAORDINAIRE DU 28 FEVRIER 2018
(Exercice clos au 31/12/2017)
EXTRAIT

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition du président et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos au 31 décembre 2017 de 499 367,70 €, augmenté d'une somme de 4 223.30 € prélevée sur le compte autre réserves, dont je vous propose l'affectation suivante :

- en distribution de dividendes pour un montant de 503 591,00 €
(soit 187 € par action ouvrant droit à un abattement de 40 %)

Le dividende sera mis en paiement au plus tard le 30 septembre 2018.

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, il est rappelé les distributions de dividendes intervenues au cours des trois derniers exercices :

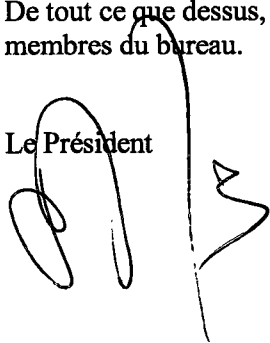
Exercice	Dividende net	Avoir fiscal ou abattement
2014	503 591 €	40 %
2015	503 591 €	40 %
2016	503 591 €	40 %

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.

Le Président



Les Scrutateurs

Le Secrétaire

SPLIC
Société par Actions Simplifiée
au capital de 41 054,51 €
175, rue Jacquard

GENAY (Rhône)

344.867.809 RCS LYON

PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS
DE L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE ORDINAIRE ANNUELLE
ET EXTRAORDINAIRE DU 28 FEVRIER 2018

(Exercice clos au 31/12/2017)

EXTRAIT

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition du président et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos au 31 décembre 2017 de 499 367,70 €, augmenté d'une somme de 4 223.30 € prélevée sur le compte autre réserves, dont je vous propose l'affectation suivante :

- en distribution de dividendes pour un montant de 503 591,00 €

(soit 187 € par action ouvrant droit à un abattement de 40 %)

Le dividende sera mis en paiement au plus tard le 30 septembre 2018.

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, il est rappelé les distributions de dividendes intervenues au cours des trois derniers exercices :

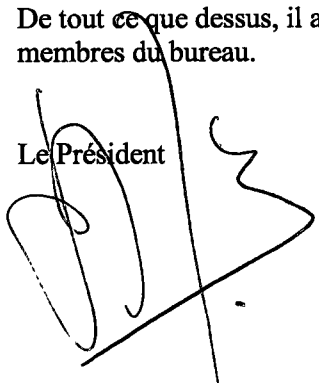
Exercice	Dividende net	Avoir fiscal ou abattement
2014	503 591 €	40 %
2015	503 591 €	40 %
2016	503 591 €	40 %

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.

Le Président



Les Scrutateurs

Le Secrétaire

**Exemplaire
Greffé**

SAS SPLIC

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 Décembre 2017

A l'Assemblée Générale de la société SPLIC,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SPLIC relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société SPLIC à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} Janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues, notamment pour ce qui concerne les titres de participations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux Associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Charbonnières et à Lyon, le 13 Février 2018

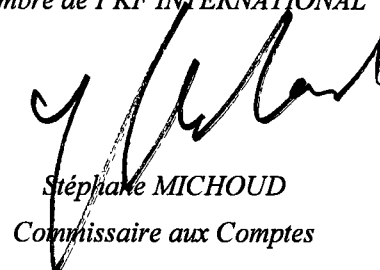
Pour IN EXTENSO AUDIT,



Pascal LEVIEUX
Commissaire aux Comptes

Pour COGEPARC

Membre de PKF INTERNATIONAL



Stéphanie MICHOU
Commissaire aux Comptes